MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN

SESSION 2019 – SERIE F3

ATTESTATION DE REUSSITE ET RELEVE DE NOTES

Le jury d'examen, vu le procès-verbal de délibérations, déclare :

M. / Mlle. KONE PELNARYELE IBRAHIM

né(e) le 02/08/2000 à FERKESSEDOUGOU

Centre de composition : LYCEE TECHNIQUE COCODY

Jury n° : J0969 N° de table : 191208397 Matricule : 12234978H

ADMIS(E)

Mention: ABIEN M.G.A. : 12.89 / 20

avec les notes suivantes :

Epreuves		Coefficients		Notes
Mathématiques		04		40 /80
Bureau d'Etudes	Etudes des Constructions	02	06	068 /120
	Technologie	01		
	Physique Appliquée	02		
	Mécanique	01		
Travaux Pratiques	Mise en Œuvre	02	08	126 /160
	Mesures et Essais	02		
	Etude d'Equipement	02		
	Schéma	02		
Français (Ecrit)		02		30 /40
Français (Oral)		01		11 /20
Philosophie		02		20 /40
Anglais (Oral)		01		12 /20
Education Physique et Sportive		/		+ 02
Total général		24		309 /480
Epreuve facultative 1	(Arts Plastiques / Economie Sociale et Familiale)	/		00
Epreuve facultative 2	(Couture / Education Musicale / Langue Vivante)	/		00
Total définitif		24		309 /480

Délibération faite à BOUAKE, le 25/07/2019

Pour toute authentification des informations figurant sur ce document ou pour l'établissement du diplôme et autres documents administratifs en rapport avec les résultats ci-dessus, s'adresser à la DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

Le président du jury (Nom, prénoms, signature et cachet)

Prof. ADOUBY Kopoin
Professeur Titulaire
INP - HB

ADOUBY KOPOIN

19NB030671

AUCUN DUPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ 1 AN